

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions au Tutorat se dérouleront au début de l'année universitaire, soit en **début Septembre**. Les **dates exactes** vous seront communiquées à chaque **réunion de pré-rentree**.

Pour vous inscrire au tutorat, il faudra que vous adhérez à la **CEMR** (Corporation des Etudiants en Médecine de Reims) qui se trouve dans la 1^{ère} fosse. L'adhésion est de 10€ l'année, et on vous apposera une pastille sur votre **carte étudiante***.

Ensuite munissez vous de votre carte et rendez vous sur le stand dédié à l'inscription au Tutorat.

* Votre carte étudiante vous sera délivrée par la scolarité lors de votre inscription en PACES.

LE SITE DU TUTORAT

www.tutoratsantedereims.fr

Sur ce site vous y trouverez plusieurs services !

- **Un forum** : où vous pourrez poser toutes vos questions aux Tuteurs dans les UE de votre choix. Il y a aussi un **espace dédié aux lycéens et aux futurs PACES** où vous pourrez poser vos questions à propos du Tutorat ou de la PACES.
- Un **espace personnel** : où vous trouverez vos informations personnelles et vos résultats obtenus lors des colles avec leur **classement, statistiques, histogramme**. Ainsi vous pourrez mieux vous situer
- Un **espace pédagogique** : contenant **des fiches de cours**, des fiches de révisions, les annales du Tutorat, les annales du concours et plus encore !

LE TUTORAT RECOMPENSE

Depuis plusieurs années, le Tutorat Santé de Reims s'est vu attribuer différentes médailles de l'**Agrément Tutorat ANEMF-ANEPP**. Cette récompense est attribuée selon une grille d'évaluation commune à toutes les villes de France proposant un Tutorat au PACES, par un jury qualifié.

LES + DU TUTORAT

- Service **gratuit** pour tous les **adhérents** à la **CEMR**
- Utilisation d'une grille de QCM avec une correction automatisée, ce qui permet de publier les **résultats** et le classement en **moins de 24h**.
- Les **sujets d'annales** des 2 années précédentes sont **distribués gratuitement** sous format papier à chaque début d'année.
- Chaque année, plus de **800 inscrits au Tutorat sur 1200 étudiants** en PACES, ce qui permet d'avoir des classements représentatifs au concours.
- Une **brochure PDF** comportant une présentation de la PACES, des méthodes et bien plus pour les **néo-PACES** ! Accessible et téléchargeable sur le site du tutorat.
- **Collaboration étroite des enseignants** et l'administration

NOUS CONTACTER

Par mail : contact@tutoratsantedereims.fr

Par internet : www.tutoratsantedereims.fr

Par courrier : Tutorat Santé de Reims

51 rue Cognacq-Jay

51095 REIMS

Sur Facebook :

www.facebook.com/tutoratsantedereims/



*Organisation étudiante à but non lucratif
pour la préparation du concours PACES*

**Médecine
Pharmacie
Odontologie
Sage-femme
Rééducation**

LE TUTORAT QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Tutorat est une organisation étudiante destinée à préparer les étudiants au concours PACES.

Le Tutorat a été créé au niveau de la **Faculté de Médecine et de Pharmacie** de Reims, par les étudiants avec le **soutien des professeurs** pour favoriser **l'égalité des chances** au concours. Il est donc **l'unique service reconnu et financé** par la faculté.

Tout au long de l'année, le Tutorat propose :

- Une **aide pédagogique** avec les colles hebdomadaires, les permanences en début et fin de colles
- Une **aide méthodologique** avec les ED (Enseignements Dirigés)
- Un **soutien moral** avec le parrainage pour exemple.

Chaque année, plus de **56 tuteurs** issus de la PACES font partie de l'équipe du tutorat. Ils sont sélectionnés en fonction de leurs notes et de leur motivation afin d'avoir une équipe la plus optimale qu'il soit pour composer les **entraînements hebdomadaires**.

LE PARRAINAGE, C'EST QUOI ?

Le parrainage est un service proposé par le Tutorat. L'étudiant en PACES sera suivi par un **étudiant d'année supérieure de la filière de son choix**. Ainsi cela permettra à l'étudiant d'avoir un **entretien privilégié** avec son (sa) parrain (marraine) qui l'encouragera, le conseillera.

Les parrains-marraines sont des étudiants bénévoles qui ont envie d'aider les PACES à mieux appréhender cette année de concours.

Ils seront attribués à chaque étudiant en PACES le désirant, au moment de l'inscription au Tutorat.

LES SERVICES DU TUTORAT

- Les Colles : ce sont des **entraînements QCM d'1h** portant sur plusieurs UE suivi d'1h de **correction interactive**. Elles ont lieu **2 fois par semaine**. Les colles permettent d'assurer un **rythme de travail régulier** et un bon **entraînement** aux épreuves **types concours**. Les sujets sont rédigés par les tuteurs, **relus et validés** systématiquement par les professeurs de la discipline.
A l'issue de chaque colle, un **classement** est établi, ce qui permettra à l'étudiant de se situer par rapport aux autres étudiants.
- Les Concours Blancs : Réalisés en **conditions d'examen**, ils ont la **même durée** de composition et le **même nombre de questions** qu'au concours final.
- Le forum d'entraide : c'est un **espace d'échange** réservé aux étudiants de PACES qui leur permet de poser, à tout moment, une question aux tuteurs avec des **réponses rapides** grâce à un forum dynamique.
- Les Supports pédagogiques : contiennent les **corrections et les annales du concours PACES** corrigées par les tuteurs et les archives des colles du Tutorat. On y trouve également des fiches de cours et d'autres supports papiers pour mieux gérer le cours.
- Les Permanences : permettent aux PACES, en début et en fin de colle, de **poser des questions** sur des points incompris du cours aux Tuteurs présents.
- Des Vidéos explicatives : ces vidéos donnent un côté plus **interactif et ludique à l'apprentissage** et à la compréhension de certaines notions du cours.

- Des ED : ces enseignements dirigés ayant lieu en **septembre**, aborderons **quelques notions du 1^{er} semestre**, comme quelques points du cours, la méthode pour résoudre les différents calculs ou encore quelques moyens mnémotechniques.
- Une application QCM : partout où vous allez, vous pourrez vous entraîner sur votre portable ou sur votre ordinateur et à n'importe quelle heure !

HORAIRES ET PROGRAMME

Les colles se dérouleront dans les amphis de la Faculté de Médecine et de Pharmacie (Pôle Santé).

Au 1^{er} semestre les colles auront lieu le mardi et le jeudi de 18h à 20h. Et au 2nd semestre elles auront lieu le Lundi et le Jeudi de 18h à 20h.

Semestre 1	Semestre 2
UE1 : 3 colles	UE5 : 3 colles
UE2 : 3 colles	UE6 : 3 colles
UE3 : 3 colles	UE7 : 3 colles
UE4 : 3 colles	UE8 : 3 colles
	UE9 : 3 colles
1 Concours Blanc (4 colles)	1 Concours Blanc (5 colles)
Total : 16 colles	Total : 20 colles